

L'enquête Logement

L'enquête Logement a été réalisée de juin 2013 à juin 2014 en France métropolitaine et dans les DOM. À La Réunion, 2 385 logements ont été enquêtés. Elle fait suite aux enquêtes de 1997 et 2006. Depuis 2006, l'enquête Logement à La Réunion et dans les autres DOM a lieu selon le même calendrier et la même méthodologie que l'enquête métropolitaine, ce qui autorise les comparaisons géographiques. Pour la première fois en 2013, l'enquête Logement a également été réalisée à Mayotte.

L'enquête Logement est la source statistique majeure pour décrire le parc de logements, les conditions d'occupation et les dépenses des ménages pour leur résidence principale. D'autres enquêtes ou sources du dispositif statistique de l'Insee étudient des thématiques liées au logement, en particulier le recensement de la population et l'enquête sur les loyers et les charges.

De nombreux thèmes abordés

Les thèmes couverts par cette enquête sont très larges. Les modalités juridiques d'occupation du logement précisent la forme et l'origine de la propriété, la législation sur les loyers et les aides de l'État. On distingue notamment les ménages en cours d'accession à la propriété de ceux qui n'ont plus ou pas de remboursements d'emprunts immobiliers. Les caractéristiques physiques des résidences principales permettent le calcul d'indicateurs de taille et d'occupation des logements (surface moyenne ou nombre de pièces par logement et par personne). Le confort sanitaire et les dépendances attenantes au logement sont également décrits. La qualité de l'habitat met en évidence les défauts éventuels des

logements, comme la présence d'humidité ou une installation électrique très dégradée. Les ménages peuvent signaler également les problèmes liés au logement (bruits perçus ou exposition du logement) ou à l'environnement. L'enquête permet d'appréhender la mobilité résidentielle des ménages, qu'elle soit passée ou à venir. Enfin, les dépenses de logement rapportées aux revenus des ménages mesurent l'effort financier des ménages pour se loger et l'allègement apporté par les aides au logement.

Le champ de l'enquête

L'enquête Logement porte sur les logements ordinaires occupés par les ménages au titre de leur résidence principale. Sont exclus du champ de l'enquête les logements en communauté tels que les foyers, internats ou casernes, ainsi que les habitations mobiles. Les logements vacants, occasionnels ou secondaires ne font également pas partie du champ de l'enquête.

L'enquête Logement 2013 à La Réunion est représentative à l'échelle de la région, mais elle ne permet pas de fournir de résultats à un niveau infra-régional. ■